

ANNEXE 1
Orientations et objectifs du plan de mise en valeur de la Petite Décharge
(Cimatech. consultants, 1991)

3. OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT ET ORIENTATIONS POURSUIVIES

Ce chapitre de l'étude est une synthèse des principales intentions d'aménagement préconisées pour la mise en valeur récréative de la rivière Petite Décharge en regard des enjeux retenus.

Les objectifs et orientations ont été validés par le Comité de suivi de la M.R.C.. Ils représentent donc l'assise du concept d'aménagement et ils sont détaillés ultérieurement par l'identification de l'ensemble du programme de mise en oeuvre (voir chapitre 5).

- **Objectif no 1:**

- Récupérer la petite décharge pour le bénéfice de la population.

- **Orientations poursuivies:**

- Favoriser une utilisation polyvalente de la rivière Petite Décharge;
- Consolider l'industrie touristique locale et régionale;
- Maintenir les emplois associés à l'utilisation de la rivière dans le respect de l'environnement.

- **Objectif no 2:**

- Mettre en valeur l'ensemble des sites actuellement inexploités présentant un potentiel au niveau du loisir, de la culture et de la récréation.

- **Orientations poursuivies:**

- Instaurer un réseau de circuits multifonctionnels;
- Soutenir le circuit cyclable régional;
- Établir un réseau de haltes panoramiques;
- Favoriser l'interprétation historique et patrimoniale sur l'ensemble de la rivière et plus particulièrement sur l'Île Sainte-Anne, le quartier Riverbend, la Pointe aux Américains ainsi qu'à proximité de la rivière Bédard;

- Susciter la création et la consolidation de zones écologiques sur la Pointe aux Américains, aux alentours de la Pointe Maltais, et au sein du Marais Saint-Georges;
- Favoriser la migration de la ouananiche.
- Favoriser une meilleure connaissance du potentiel archéologique identifié;
- Préserver l'aspect naturel de la partie amont de la rivière Petite Décharge.

• **Objectif no 3:**

- Consolider les équipements et infrastructures existants dans une perspective de récréation et de rétention touristique.
- **Orientations poursuivies:**
 - Favoriser l'utilisation piétonne et cyclable des infrastructures permettant de relier les deux rives du cours d'eau, notamment en ce qui a trait aux barrages 5 et 7 d'Alcan, au barrage d'Abitibi-Price et à la passerelle existante;
 - Favoriser le transit des motoneiges entre Métabetchouan et Delisle, soit pour assurer un lien adéquat entre les deux axes du circuit transrégional;
 - Constituer une station multifonctionnelle 4 saisons sur le site de la Villa Saguenay;
 - Maximiser le potentiel du parc Falaise et du parc Sainte-Anne;
 - Intégrer le Musée d'histoire d'Alma à l'ensemble du potentiel patrimonial du centre-ville;
 - Favoriser l'établissement de visites industrielles au sein de l'usine Abitibi-Price d'Alma.

- **Objectif no 4:**
 - Corriger les lacunes d'aménagement liées à l'intégration des activités urbaines et industrielles avec l'environnement naturel du cours d'eau.
 - **Orientations poursuivies:**
 - Réorienter certains bâtiments et équipements du centre-ville d'Alma en fonction de la rivière;
 - Améliorer l'intégration des lignes de transport d'énergie;
 - Nettoyer les berges de la rivière;
 - Favoriser le réaménagement du site de la Fontaine municipale;
 - Favoriser le reboisement de certaines parties des berges de la rivière Petite Décharge.